

L'an deux mille vingt, le 29 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Création d'une filière locale de l'ail à destination de l'industrie agroalimentaire

Date de convocation : 22 octobre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 5 novembre 2020

Secrétaire de séance : POJOLAT Marie

Rapporteur : BARRAUD Bertrand

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 97

- Titulaires : 92

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 16

Absents excusés : 8

Votants : 113

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (97)

ADMIRAT Nadine	DUBESSY Florence	
CALISTE Yolande (S)	DUBOST Philippe	
ALBARET Christophe	DUTHEIL Nathalie	
PELISSIER Didier (S)	FANJUL José	PAGESSE Pierre
ARCHIMBAUD Guy	FERRARIS Nathalie	PELISSIER Patrick
ARNAULT Lionel	FERREIRA Fernando	PELLEGRINELLI Christophe
	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARDY André	MAISONNEUVE Alain (S)	PETELH Sandra
BARRAUD Bertrand	GARNAVAULT Philippe	PILLON Stéphane
BARTHOMEUF Serge	GAUDRIAULT Damien	POJOLAT Marie
BASTIEN Gérard	GILBERT Odile	PRADIER Laurent
BERNARD Jean-Paul		PRUNIER Jean-Pierre
	GOUSSARD Bérengère	PUECH David
	GOYON Guy	RAVEL Pierre
BESSON Jean-Louis	GREGOIRE Nathalie	RKINA Mohammed
BŒUF Nicole	GUILLAUME Julien	GOMEZ Jean-Marc (S)
BOISTARD Philippe	HERBST Nadine	
BOURG François	HOSMALIN Marc	ROUX Bernard
		RYCKEBOER Christian
BRUN Pascale	JAFFEUX Sébastien	SABATIER Gilles
		SALVINI Luc
BRUNETTI Graziella		SAUX Marie-Pierre
CHABAUD Christelle	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SCHUMACHER Emilie
	LAGARDE Maguy	SERRA Pierre
CHALLET Vincent	LAMOUREUX Jean-François	SUIDUREAU Carine
	LAVILLE Philippe	PLANCHAT-HERY Claire (S)
CHASSANG Jean-Pierre	LE MARREC Laurys	TEZENAS Olivier
COLLET Jean-Pierre	LEGENDRE Denis	THALAUD François
CORRE Jean-Marie	LENEGRE Jean-Louis	THERME Jacques
CORREIA Emmanuel		THEVENET Emilie
COSTE Yves	LIGNIERE Frédéric	
COSTON David	LIVET Bertrand	
		TOURLONIAS Vincent
COUDUN Valérie	MAHINC Didier	TREHIN Anne-Marie
CREGUT François	MALORON Annie	TRILLEAUD Eric
CROZE Yves-Serge	MARIANY Marie-Line	VARISCHETTI Martine
	MASSARDIER Marie-Laure	VEZON Christophe
DENAIIVES Catherine	MEALLET Roger-Jean	
	MERLEN Bernard	ZANIN Nathalie
DESVIGNES Jean	METEIGNIER Stéphane	
DRUELLE Jean-Claude		

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5) AIGOUY Thierry (CALISTE Yolande); ANGLARET Sylviane (PELLISSIER Didier); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc); SUTY Lionel (PLANCHAT-HERY Claire);

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (16) BESSEYRE Fabien à RYCKEBOER Christian; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra; CHABRILLAT Frédéric à BRUN Pascale; COSTON Marie à BARRAUD Bertrand; DABERT Jean-Claude à THEVENET Emilie; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à PUECH David; JAFFEUX Ophélie à CHALLET Vincent; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean; KINDT Patrick à MARIANY Marie-Line; LEROY Véronique à MASSARDIER Marie-Laure; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean; MONTMORY Dominique à PILLON Stéphane; MOREL Jacques à LENEGRE Jean-Louis; NUÑEZ-ORTIN Aurélie à FERRARIS Nathalie; SAUVANT Jean-Pierre à CORREIA Emmanuel; TINET Georges à LAMOUREUX Jean-François;

ABSENTS EXCUSES : (8) BARBET Laurent; BERTHELOT Pascal; BRUNEL Séverine; CHANIMBAUD Lionel; GONTHIER Emmanuel; NICOLLET Michel; ROCHETTE Christophe; WALTER Christian;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

L'initiative « Territoires d'industrie », annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires. 146 Territoires d'industrie sont désormais labellisés. Il s'agit de rassembler les pouvoirs publics et les industriels d'un même territoire pour concentrer les moyens d'action et apporter des solutions aux besoins identifiés autour de 4 axes directeurs : attirer, recruter, innover et simplifier.

Dans ce contexte de préparation de la relance économique nationale, l'Agglo Pays d'Issoire souhaite s'engager dans une démarche proactive pour favoriser la diversification et le développement d'activités nouvelles sur le territoire.

La communauté d'agglomération aspire à renforcer son rôle de coordinateur et de facilitateur pour favoriser la structuration de filières locales.

Impulsé par l'entreprise Rochias, installée à Issoire, le projet consiste à créer une filière locale de l'ail à destination de l'industrie agroalimentaire, à l'instar de la filière oignons par exemple.

Le projet part du constat suivant :

- L'ail déshydraté à destination de l'industrie agroalimentaire provient à 99 % de Chine ;
- Les producteurs d'ail sont aujourd'hui focalisés sur la production d'ail destiné à la consommation, dans les réseaux de vente de type grande distribution. Les besoins de l'industrie sont en revanche couverts par les écarts de tris (produits qui présentent un léger défaut d'aspect).

Le projet a pour objectifs :

- De satisfaire les clients de l'industrie agroalimentaire avec des produits/ingrédients d'origine française ;
- D'offrir un nouveau débouché aux agriculteurs et garantir des revenus pérennes (contractualisation pluriannuelle).

Ce projet comporte notamment des enjeux de souveraineté et de sécurité alimentaire, de relocalisation d'activité et de compétitivité face à la concurrence chinoise.

Compte-tenu de la nature structurante de ce projet pour le territoire, il est envisagé que l'Agglo Pays d'Issoire porte l'étude de faisabilité (portant sur la définition du business model, l'identification des agriculteurs intéressés par ce projet, l'estimatif des coûts d'investissement pour les agriculteurs, l'identification des sources de financement mobilisables, etc.), l'animation de la démarche de structuration de la filière et la mobilisation des parties prenantes, si elle bénéficie du soutien de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

Suite au sourcing, le budget prévisionnel de cette étude s'élève à 11 000,00 € HT.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2019-06-14 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 12 décembre 2019 validant le projet de contrat du Territoire d'Industrie-Issoire Brioude et ses annexes ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT l'initiative « Territoires d'industrie », annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, qui s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 113

- Pour : 113
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **De lancer une étude de faisabilité relative à la structuration d'une filière locale de l'ail à destination de l'industrie agroalimentaire ;**
- **D'inscrire les crédits correspondant sur la ligne comptable chapitre 011/fonction 90/nature 617 au budget principal de l'Agglo Pays d'Issoire ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à déposer toute demande de subvention et à signer tout document relatif à ce projet.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 3 / 11 / 2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 3 / 11 / 2020